



FLASH AGRI ZONE ALENA



©© DG Trésor Numéro 213 - Janvier 2016

EDITORIAL

L'agriculture s'invite dans la primaire de l'Iowa

A l'occasion de la réunion annuelle des membres du Farm Bureau, Bob Stallmann, Président du principal syndicat des agriculteurs américains a critiqué le « repli sur soi », soutenu par le candidat à la primaire des Républicains, Donald TRUMP, faisant valoir les atouts de l'agriculture et de la ruralité des Etats Unis, et sa dépendance (20% de son chiffre d'affaire) à l'export. Critiquant le projet de réglementation sur la gestion des eaux aux Etats Unis (WOTUS), il a rappelé la nécessité d'une réforme de la réglementation régissant l'immigration aux Etats Unis, afin de permettre aux agriculteurs d'accueillir dans des conditions durables des travailleurs immigrés, notamment sur les exploitations de fruits et légumes et dans l'industrie laitière. Il a enfin soutenu l'adoption du Partenariat Transpacifique par le Congrès des Etats Unis, que l'administration Obama s'apprête à signer le 4 février prochain.

A l'occasion du congrès du Farm Bureau, l'entreprise Measure a lancé conjointement avec le Farm Bureau une plateforme d'évaluation du coût d'opportunité d'utilisation des drones en agriculture. Elle permet à chaque agriculteur de calculer les coûts de cette technologie, et les gains (augmentation du rendement, diminution du coût des intrants). Dans les conditions actuelles de marché, le gain en rendement sur une culture de blé, généré par l'utilisation de cette technologie, devrait être supérieur à 20 kg par hectare afin de compenser les frais engendrés par l'utilisation du drone et des services d'aide à la décision.

Le début de l'année 2016 a également été marqué par de nombreux remaniements au sein des grandes organisations agricoles des Etats-Unis et du Canada. Zippy Duvall succède ainsi à Bob Stallman à la tête du Farm Bureau, tandis que Robert Fountain Jr. a été choisi pour en être le premier vice-président. La présidente du International Dairy Foods Association (IDFA), Connie Tipton, a annoncé qu'elle prendrait sa retraite à la fin de l'année. Tom Vilsack, l'actuel ministre de l'agriculture, pourrait être candidat à sa succession. Enfin, au Canada, Bob Peter, président-directeur général du Liquor Control Board de l'Ontario (LCBO) a pris sa retraite.

Enfin, on notera que la victoire du candidat républicain Ted Cruz dans la primaire de l'Iowa constitue un revers pour le lobby des producteurs d'éthanol et les producteurs de grandes cultures de cet Etat. En effet, ce dernier plaidait depuis plusieurs semaines pour la suppression des mandats d'incorporation des biocarburants.

Bonne lecture !



Politiques commerciales

ETATS-UNIS : Résolution du différend concernant les exportations de viandes de volaille des Etats-Unis vers l'Afrique du Sud

AGOA : African Growth and Opportunity Act : loi votée en 2000 qui a pour objectif de soutenir l'économie des pays africains en leur facilitant l'accès au marché américain.

Les Etats-Unis et l'Afrique du Sud ont trouvé un accord de dernière minute concernant les exportations américaines de viandes de volaille. L'accord trouvé permet aux Etats-Unis de bénéficier d'un nouveau contingent annuel de 65 000 tonnes pour exporter de la viande de volaille vers l'Afrique du Sud, contingent qui augmentera progressivement. L'Afrique du Sud a également accepté d'appliquer le principe de la régionalisation dans le domaine sanitaire. En cas de détection de nouveaux cas d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP), les restrictions d'importations s'appliqueront à l'échelle des états fédérés, et non à tout le territoire des Etats-Unis. Cet accord permet à l'Afrique du Sud d'assurer sa participation à l'AGOA, alors que les Etats-Unis avaient menacé de l'exclure si la situation n'évoluait pas.

Cet accord pourrait accroître les exportations agroalimentaires des Etats Unis vers l'Afrique du Sud de 75 millions de dollars.

Politiques agricoles

ETATS-UNIS : Agriculture Biologique - Analyse de l'impact des accords d'équivalence avec les pays tiers - Une dénomination pour les exploitations en conversion vers l'agriculture biologique ?

Organic Trade Association (OTA) : organisation représentant les acteurs de la filière de l'agriculture biologique aux Etats-Unis et au Canada. Elle compte 8500 membres aux Etats-Unis

Le rapport est disponible sur le [lien suivant](#).

Les Etats-Unis ont également signé des accords d'équivalence dans le domaine de l'agriculture biologique avec la Corée du Sud en 2013 et la Suisse en 2014.

La reconnaissance de l'équivalence avec Taïwan est unilatérale, seul Taïwan reconnaissant le système d'agriculture biologique des Etats-Unis.

NRCS – met à disposition des agriculteurs des financements pour la réduction de l'impact environnemental de leurs activités.

L'OTA a publié en décembre 2015 un rapport sur l'impact des politiques d'équivalence dans le domaine de l'agriculture biologique entre les Etats-Unis d'une part et le Canada (accord de 2009), l'Union Européenne (accord de 2012), Taïwan (accord de 2012) et le Japon (accord de 2014) d'autre part. Les équivalences auraient ainsi permis d'augmenter les exportations de produits agricoles issus de l'agriculture biologique des Etats-Unis de plus de 58% par an, sur la période 2011-2014.

Le rapport analyse l'impact de la reconnaissance des équivalences sur les exportations américaines vers chaque pays. Ainsi, l'équivalence avec le Canada aurait généré une augmentation de 455% des exportations américaines. L'équivalence avec le Japon aurait généré une augmentation de 220%, tandis que celle avec Taïwan une augmentation de 220% par rapport aux exportations attendues en l'absence d'équivalence. La reconnaissance de l'équivalence avec l'Union Européenne aurait eu toutefois peu d'impact sur les exportations des Etats-Unis.

L'OTA va par ailleurs demander à l'USDA la mise en place d'une dénomination spécifique pour les exploitations en conversion vers l'agriculture biologique, période pendant laquelle celles-ci sont soumises aux contraintes de production de l'agriculture biologique (notamment interdiction d'utiliser des pesticides ou autres produits chimiques) tout en n'en retirant aucun bénéfice. D'après l'OTA, cette dénomination permettrait aux agriculteurs en conversion de bénéficier d'aides de l'USDA, dans le cadre des programmes de conservation des ressources naturelles (Natural Resources Conservation Services - NRCS), ainsi que de valoriser leur production auprès d'acheteurs ayant des exigences plus strictes en termes de résidus de pesticides.



ETATS-UNIS : Déclenchement de l'assurance marge laitière prévu en janvier et février 2016

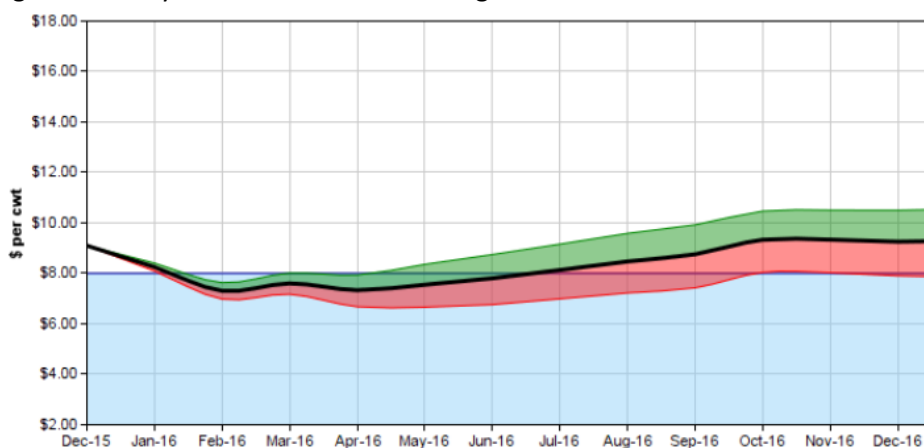
L'assurance marge laitière (Margin Protection Program – MPP) a été instaurée par le Farm Bill 2014

\$/cwt : dollar par hundred weight

1\$/cwt = 17 euros / tonnes

9% des exploitations ont souscrit une assurance pour une marge à 6,50\$ ou moins.

Le nouvel outil d'assurance pour la marge laitière mis en place dans le cadre du Farm Bill 2014 pourrait être activé dans les prochaines semaines. La marge calculée pour les producteurs laitiers pour les mois de janvier et février 2016 serait en dessous de la barre des 8\$/cwt. En dessous de cette limite, l'assurance marge laitière (MPP) se déclenche pour les agriculteurs ayant souscrit ce niveau de garantie.



Source : FSA/USDA

Pour 2016, 74 milliards de tonnes de lait (soit plus de 75% de la production) sont couverts par ce programme d'assurance pour la marge laitière, ce qui représente une baisse de 1,8% par rapport à 2015. Ceci représente plus de la moitié des fermes laitières des Etats-Unis. Mais la majorité d'entre elles (77%) a souscrit un niveau de garantie minimum pour une marge de 4\$/cwt.

ETATS-UNIS : Evaluation de l'impact du changement climatique sur les rendements

USDA : U.S. Department of Agriculture

L'étude est disponible sur le [lien suivant](#).

Les simulations ont été effectuées à partir des prédictions de changement climatique développées dans le cadre du *Forest Service's 2010 Resources Planning Act Assessment*.

Le service de recherche scientifique de l'USDA a publié une étude portant sur l'impact du changement climatique et les modifications de la disponibilité en eau sur le rendement des cultures et les prix des produits agricoles. Des simulations ont été effectuées, jusqu'en 2080, pour évaluer les impacts économique et agronomique du réchauffement climatique sur les grandes cultures.

L'étude montre que quel que soit le degré d'irrigation des cultures, la production et les rendements de soja et de maïs diminueront respectivement de 14% et 16% d'ici 2080. Certaines céréales bénéficieront de cette situation, comme le blé dont la production devrait augmenter d'environ 11%. Les régions les moins affectées par le réchauffement climatique sont situées dans les deltas. Les prix des produits agricoles seraient également à la hausse, d'environ 5-10%.

Les réserves en eaux de surfaces devraient diminuer dans les régions du pacifique, montagneuses et dans les grandes plaines, particulièrement à partir de la moitié du 21^{ème} siècle. D'après l'étude, la faible disponibilité en eau sera une contrainte importante à prendre en compte par les agriculteurs ; elle deviendra cependant de moins en moins déterminante au cours du temps, puisque l'évolution des conditions climatiques devrait mener à une modification de l'utilisation des sols. Les surfaces irriguées devraient diminuer.



ETATS-UNIS : Développement d'outils pour renforcer le secteur agricole et la production alimentaire à partir de données libres de l'USDA

President's Data Initiative : programme qui a pour objectif de mettre les données disponibles sur le climat au service de la production alimentaire.

Tom Vilsack, Ministre de l'agriculture des Etats Unis, et l'entreprise Microsoft, ont annoncé les gagnants du concours « Innovation Challenge », dont l'objectif était d'utiliser des données libres de l'USDA pour développer des outils en ligne, permettant de consolider le secteur agricole et la production alimentaire face au changement climatique. Le gagnant du concours a développé l'outil, *Farm Plenty*, permettant aux agriculteurs de visualiser les données sur les cultures dans un rayon de 5km autour de leur exploitation. Les exploitants agricoles pourront utiliser ces données pour faire les choix appropriés en matière de rotations et pratiques culturales. 6 autres projets ont également été récompensés.

Le concours a été lancé dans le cadre du *President's Climate Data Initiative*. Le partenariat privé-public entre le ministère de l'agriculture et l'entreprise Microsoft est un moyen de dynamiser la recherche, explorer de nouveaux domaines et développer de nouvelles applications. L'USDA est très impliquée dans le développement de l'*open data* à l'échelle internationale dans le domaine de l'agriculture et de la nutrition.

Politiques environnementales

ETATS-UNIS : L'Etat du Maryland propose une réglementation sur l'obtention de crédits pour la réduction de la pollution

Le guide pour la vente des crédits devrait paraître au printemps 2016.

Baie du Chesapeake : plus grande baie des Etats-Unis

Le programme sera fondé sur l'utilisation d'un outil de calcul des crédits en ligne, le Maryland Nutrient Trading Tool, qui est déjà disponible pour l'estimation de l'éligibilité et des crédits potentiels, à l'échelle de l'exploitation agricole.

L'Etat du Maryland vient de publier une partie de sa stratégie pour la monétisation de la charge en fertilisants des eaux. Le ministère de l'agriculture de cet Etat fédéré a ainsi proposé une réglementation sur la certification des agriculteurs pour l'obtention de crédits pour la réduction de la pollution des eaux. Les agriculteurs voulant bénéficier de ces crédits devront d'abord atteindre un niveau d'apport en fertilisants qui n'excède pas le niveau maximum journalier fixé par l'Environmental Protection Agency (EPA) dans le cadre de la restauration de la baie du Chesapeake. Une fois ce seuil atteint, ils pourront obtenir des crédits lors de la mise en place d'autres pratiques agricoles réduisant la pollution des eaux.

Le ministère de l'environnement du Maryland devrait quant à lui publier un guide pour la vente de ces crédits. La liste des acheteurs potentiels inclut les stations d'épuration, les promoteurs ou les collectivités locales qui ont du mal à réduire la charge en fertilisants qu'ils déversent dans l'eau, ou qui considèrent qu'il est économiquement plus intéressant d'acheter des crédits plutôt que de contrôler leurs flux sortant.

ETATS-UNIS et CANADA : L'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada viennent de publier une évaluation préliminaire des risques de l'imidaclopride pour les pollinisateurs

L'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada ont engagé en 2015 un travail conjoint de réévaluation de pesticides relatif à l'évaluation des risques pour les

Au mois de janvier 2016, les agences américaine et canadienne ont publié une évaluation préliminaire des risques pour les pollinisateurs pour ce qui concerne tous les usages de l'imidaclopride, évaluation soumise à commentaires publics dans les deux pays pour une période de 60 jours. L'évaluation des risques a consisté à caractériser l'exposition et les effets de l'imidaclopride sur les abeilles, et à déterminer si l'exposition associée à son utilisation pouvait présenter un risque préoccupant pour les abeilles. Il a été tenu compte des taux de résidus d'imidaclopride dans le pollen et le nectar pour déterminer les risques potentiels.



pollinisateurs posés par trois pesticides de la classe des néonicotinoïdes, l'imidaclopride, la clothianidine et le thiaméthoxam. Cette évaluation est fondée sur un cadre de travail harmonisé, qui a été mis au point conjointement. Les agences collaborent étroitement avec le California Department of Pesticide Regulation (CDPR). Par ailleurs, l'EPA et le CDPR se servent du même cadre de travail pour mener une réévaluation sur le dinotéfurane, un pesticide de la classe des néonicotinoïdes homologué aux États-Unis, mais pas au Canada.

Les conclusions des études préliminaires convergent globalement. Le risque potentiel lié à l'application foliaire varie selon le moment de l'application : un risque potentiel pour les abeilles a été constaté pour les cultures qui attirent les abeilles lors des applications de préfloraison, pendant la floraison et parfois après la floraison. L'Agence canadienne conclut aussi que les restrictions actuelles figurant sur les étiquettes des produits phytosanitaires à base d'imidaclopride contribuent à minimiser le risque. Un risque potentiel pour les abeilles a été constaté pour certains traitements du sol, en fonction du type de culture, des doses d'application et du type de sol.

Par contre, les deux agences indiquent clairement qu'aucun risque potentiel pour les abeilles n'a été relevé lorsque la substance est employée pour le traitement des semences. Le risque est également considéré comme faible pour l'utilisation de l'imidaclopride sur les cultures non attractives pour les abeilles (racines, tubéreuses, bulbes, légumes verts), récoltées avant la floraison (choux, artichauts, tabac), quelle que soit la méthode d'application, ou sur les myrtilles et petits fruits en cas de traitement du sol.

L'EPA a par ailleurs particulièrement travaillé sur les seuils de résidus d'imidaclopride dans les pollens et nectars et les effets sur les abeilles. L'évaluation du risque préliminaire identifie un seuil de résidu de 25 ppb d'imidaclopride, au-delà duquel les effets sur les abeilles et leurs colonies se font ressentir (diminution des populations et de la production de miel). Les données actuellement disponibles montrent que les agrumes et le coton auraient des résidus de pesticides dans le pollen et le nectar au-delà du seuil limite. D'autres cultures, comme le maïs ou les légumes à feuilles, soit ne produisent pas de nectar ou alors ont des taux de résidus d'imidaclopride en deçà de ce seuil. D'autres données sont toutefois attendues par l'EPA pour conclure sur le risque posé par l'imidaclopride sur les ruches. En effet, ces évaluations préliminaires montrent de nombreuses incertitudes, dues à l'absence de données complètes concernant les différentes catégories de cultures.

La publication des évaluations finales concernant l'imidaclopride est prévue en décembre 2016. L'EPA prévoit de publier une évaluation complète du risque écologique de l'imidaclopride, qui concernera non seulement les pollinisateurs, mais aussi toutes les autres espèces animales, aquatiques ou terrestres, et végétales. L'Agence américaine indique qu'elle fera paraître concomitamment une évaluation préliminaire du risque pour la santé humaine. Le mois de décembre 2016 devrait également voir la publication par les agences canadienne et américaines des évaluations préliminaires du risque pour les pollinisateurs des trois autres néonicotinoïdes, clothianidine, thiaméthoxam et dinotéfurane.

Politiques alimentaires

ÉTATS-UNIS : Etiquetage des aliments à base d'ingrédients génétiquement modifiés (GM)

Campbell Soup Co. : multinationale américaine présente principalement sur les secteurs de la soupe, des biscuits et des boissons (marque V8).

L'entreprise Campbell a annoncé qu'elle soutiendrait l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des ingrédients génétiquement modifiés, devenant la première grande entreprise agroalimentaire à soutenir ce principe. L'entreprise a également annoncé qu'elle se retirerait de toute organisation qui s'opposerait à l'étiquetage obligatoire des ingrédients GM. Enfin, si aucune législation fédérale n'est instaurée, l'entreprise a annoncé qu'elle étiquetterait tout de même la présence d'ingrédients GM sur ses produits. L'entreprise cherche ainsi à répondre à la demande de nombreux consommateurs, mais aussi à éviter les complications liées à la mise en place de législations par les états fédérés. « Ajouter une mention claire et



80% des aliments aux Etats-Unis contiendraient un ingrédient GM. 90% du soja et du maïs produit aux Etats-Unis est issu des biotechnologies.

GMA : association qui représente plus de 300 industries agro-alimentaires aux Etats-Unis.

simple sur l'étiquette est la meilleure solution pour les consommateurs et pour Campbell » a déclaré Denise Morrison, président-directeur général de l'entreprise.

Dans ce contexte, le ministre de l'agriculture, Tom Vilsack, a rappelé l'importance de disposer d'une uniformité des normes d'étiquetage des aliments contenant des ingrédients GM. En effet, pour une entreprise comme Campbell qui utilise des produits issus de différentes filières, l'étiquetage deviendrait compliqué si des normes différentes existaient pour chaque matière première et dans chaque région.

Le Vermont, a déjà voté une loi, qui entrera en vigueur le 1^{er} Juillet 2016. La Grocery Manufacturing Association (GMA) a déclaré que cette décision serait coûteuse pour les entreprises agro-alimentaires et prône une réglementation à l'échelon fédéral sur l'étiquetage volontaire de la présence d'ingrédient GM.

Un tel projet de loi avait été présenté au Congrès des Etats-Unis en 2015, mais il n'avait jamais été voté par le Sénat.

ETATS-UNIS : Le taux de résidus de pesticides dans les aliments considéré comme suffisamment faible

AMS-USDA - Agriculture Marketing Service de l'US. Department of Agriculture : Service responsable du développement des normes de qualité des produits agricoles, ainsi que des achats alimentaires pour les programmes d'aide alimentaire de l'USDA.

Pesticide Data Program : Programme de l'AMS-USDA de suivi du taux de résidu des pesticides dans les aliments vendus aux Etats-Unis. L'Agence fixe la limite de pesticides qu'il est possible d'utiliser sur les cultures, le seuil limite de résidu dans les aliments ainsi que le degré d'exposition des travailleurs agricoles.

Le Service des Marchés Agricole de l'USDA (AMS – USDA) vient de publier son rapport annuel sur le taux de résidus des pesticides présents dans les aliments. L'étude a été menée sur des échantillons prélevés en 2014 dans différents états fédérés, dans le cadre du *Pesticide Data Program*. Le rapport montre que 41% des échantillons testés ne possédaient aucun résidu de pesticides, et 99% des échantillons avaient un taux de résidus inférieur à la limite fixée par l'Environmental Protection Agency (EPA). Les échantillons provenaient d'une large gamme d'aliments, particulièrement ceux consommés par les bébés et les enfants. Les fruits et légumes frais et transformés représentaient 80% des échantillons testés, le lait en poudre pour bébé représentait 9% des échantillons, et le saumon 3%. 75% des échantillons provenaient d'aliments produits aux Etats-Unis, tandis que 23% étaient issus de l'importation.

Les informations qui résultent de cette étude sont également utilisées par l'EPA, dans le cadre de l'autorisation de mise sur le marché des pesticides. Une telle étude lui permet ainsi de contrôler la bonne mise en œuvre de ses programmes.

Politiques sanitaires

ETATS-UNIS : Nouvelles recommandations nutritionnelles

Le guide diététique est consultable sur le [lien suivant](#).

Devant initialement paraître fin 2015, le gouvernement a préféré retarder la publication des recommandations nutritionnelles au début de l'année 2016, jugeant que la période des fêtes n'était pas propice à la lecture et la mise

Le ministère de l'agriculture et le ministère de la santé ont publié le Guide diététique pour les Américains, pour la période 2015-2020. Ce guide émet des recommandations et de l'information pour une alimentation saine et équilibrée. Il constitue une référence pour la nutrition et l'alimentation à l'échelle nationale, et impacte également les programmes d'aides alimentaires subventionnés par l'USDA.

Les recommandations de 2015 prennent en compte les habitudes alimentaires. Les 5 recommandations principales sont les suivantes :

- Avoir des habitudes alimentaires saines tout au long de la vie ;



en place de telles recommandations.

Le National School Lunch Program et le School Breakfast Program soutenus par la première dame, Michelle Obama, et le programme 'Smart snacks for school' mis en place au cours des 5 dernières années vont dans le sens de ces normes nutritionnelles. Ils visent ainsi à réduire l'apport calorique, et d'assurer la transition vers une alimentation plus équilibrée, en touchant une partie de la population particulièrement sensible, les enfants.

[Voir Flash Agri zone ALENA n°203](#)

- Se concentrer sur la variété, l'apport en nutriment et la quantité. Il est recommandé de privilégier les aliments à forte densité en nutriments ;
- Limiter les calories liées aux sucres ajoutés et aux acides gras saturés, et réduire l'apport en sodium ;
- Privilégier des boissons et des aliments plus sains ;
- Promouvoir de bonnes habitudes alimentaires pour tous.

Le Guide émet des recommandations sur la composition nutritionnelle des régimes. Il recommande en particulier :

- de diversifier son alimentation, en consommant plus de fruits et légumes, de produits laitiers à faible teneur en matières grasses, de fruits à coques, de céréales complètes, et d'aliments riches en protéines comme les fruits de mer, œufs, pois, et produits à base de soja ;
- de limiter la consommation maximale journalière de sel à moins de 2,300 milligrammes de sodium ;
- de limiter la consommation d'acides gras saturés à 10% au plus des apports énergétiques totaux ;
- de favoriser les céréales complètes, qui devraient représenter au moins 50% des céréales consommées ;
- de consommer l'alcool avec modération (un verre par jour pour les femmes, et deux verres par jour pour les hommes).

Le guide n'inclut plus de recommandation sur la quantité de cholestérol ingérée comme c'était le cas pour la période 2010-2015, qui conseillait de la limiter à 300mg par jour.

Le Guide diététique oriente vers des régimes alimentaires normalisés, mais encourage chacun à adapter son régime alimentaire en fonction de son mode de vie et de son métabolisme. Il encourage de plus le développement de programmes visant à préserver la culture culinaire des immigrants et faciliter l'accès à l'alimentation.

Le Guide diététique pour les Américains est basé sur le rapport du Comité consultatif sur les Recommandations Diététiques publié en février 2015. S'il suit globalement ces recommandations, la prise en compte des aspects environnementaux dans les choix alimentaires n'ont toutefois pas été retenus.

ETATS-UNIS : La FDA interdit l'importation de saumon génétiquement modifié

La FDA avait autorisé la commercialisation aux USA de saumon génétiquement modifié Aquadvantage en novembre 2015 ([voir Flash Agri n° 211](#)). Les œufs embryonnés sont produits dans l'île canadienne du Prince Édouard et les animaux sont élevés, puis transformés au Panama. L'Agence avait également publié en novembre un projet de lignes directrices sur l'étiquetage volontaire de la présence de saumon atlantique génétiquement modifié dans les aliments. ([voir Flash Agri n°212](#))

La FDA a publié le 29 janvier une "import alert" interdisant l'importation de saumon génétiquement modifié ou de produit contenant du saumon génétiquement modifié, que ce soit pour l'alimentation humaine ou l'alimentation animale. L'Agence demande à ses inspecteurs en frontière de procéder à des contrôles renforcés sur tous les lots de saumon (y compris de saumon fumé), les farines de poisson, l'alimentation pour animaux de compagnie à base de poisson et de signaler toute suspicion de présence de saumon génétiquement modifié aux services centraux.

Cette interdiction est fondée sur un article de la loi budgétaire pour 2016 qui ordonne à la FDA de ne pas autoriser l'introduction et la distribution dans le commerce inter états de saumon génétiquement modifié, tant que la FDA n'aura pas publié les lignes directrices finales sur l'étiquetage du saumon génétiquement modifié, ce afin que le consommateur soit informé. Cette instruction est valable pour l'année fiscale 2016 (jusqu' au 30 septembre 2016).



Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Washington (adresser les demandes à agro@ambafrance-us.org)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Éditeur : Christophe Malvezin
Service Économique Régional
Adresse : 4101 Reservoir Road N.W
Washington DC, 20007, USA

Directeur de la publication : Christophe Malvezin
Christophe.malvezin@dotresor.gouv.fr
Articles rédigés par Elsa Durand,
Revus par : Christophe Malvezin, Catherine Rogy
Date de parution : 31-01-2016
ISSN : Portail Marchés Extérieurs – 1638-1610
Abonnement :
En ligne : [cliquer ici](#)